

CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MARS 2008

=====

COMPTE RENDU

=====

ETAIENT PRESENTS : M. PATERNOTTE, Maire
M. GAUBERT, Mme CHRISTIN-DURUPT, M DUFOUR, Mme
ENGUERRAND, M.VIRARD, Mme RAVAILLEAU,
Mme CHAUSSIVERT, M. LAMARCHE, Adjoints
M. AUDE, Mmes BRULE-LACOUR, FLEURIER, GAY-ROSELIA,
M. GREMONT, Mmes NEE, VARESANO, M. YAYI, Conseillers
Délégués
M. SAGBOHAN, Mme REMAUD, M. BOSCHAT, Mme
FISCHER, M BARGY, Mmes BEKIER, SERAFINI-HEUTTE,
MM. ROBERGE, PITIOT, Mme IKER-HAMANN, MM.
DULOUARD, BRISEBARRE, Mme JEANTILS, Conseillers
Municipaux,
formant la majorité des membres en exercice.

Le nombre
de conseillers
en exercice
est de 35

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR

M. JAMET à M. DUFOUR
Mme OUBRAIM à M. DULOUARD

ABSENTS EXCUSES : Mme SAILLOT, M HAMDOUN,

ABSENTS : M. OUAISSI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BARGY

La séance est ouverte à 21 H 05 sous la Présidence de Monsieur Yanick PATERNOTTE, Maire.

1 - ORGANISATION GENERALE

1.1. - Attributions déléguées par le Conseil au Maire et subdélégations

- Administration générale d'attribution (art L2122-22 CGCT)

Accord du Conseil à la majorité, moins 6 abstentions : Monsieur PITIOT, Madame IKER-HAMANN, Messieurs DELOUARD, BRISEBARRE, Mesdames OUBRAIM, JEANTILS.

- Emprunts contrats

Accord du Conseil à la majorité, moins 6 abstentions : Monsieur PITIOT, Madame IKER-HAMANN, Messieurs DELOUARD, BRISEBARRE, Mesdames OUBRAIM, JEANTILS.

- Actions en Justice

Accord du Conseil à la majorité, moins 6 abstentions : Monsieur PITIOT, Madame IKER-HAMANN, Messieurs DELOUARD, BRISEBARRE, Mesdames OUBRAIM, JEANTILS.

- Commande Publique : Marchés publics : Procédure adaptée et allégée

Accord du Conseil à l'unanimité.

1.2 - Commissions des Marchés Publics, de délégation de services publics et des contrats de partenariat

Le Maire Président de droit, informe l'assemblée que Monsieur LAMARCHE, dans le cadre de sa future délégation aux marchés publics, sera, en son absence, président de la Commission des Marchés Publics.

A l'unanimité, sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Titulaires :

- 1 - Mme CHRISTIN-DURUPT
- 2 - M. GREMONT
- 3 - M. YAYI
- 4 - M. VIRARD
- 5 - M. BRISEBARRE

Suppléants :

- 1 - Mme REMAUD
- 2 - Mme FISCHER
- 3 - M. JAMET
- 4 - M. AUDE
- 5 - M. OUAISSI

1.3 - Commissions municipales :

- Création formation

Quatre commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au Conseil sont créées. Elles sont composées chacune de 9 membres élus par le conseil municipal en son sein et se nomment :

- 1ère Commission : ENVIRONNEMENT/URBANISME/LOGEMENT/COMMERCE/VOIRIE/TRANSPORT

- 2ème Commission : ADMINISTRATION GENERALE/PERSONNEL/FINANCES/ANCIENS COMBATTANTS TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION/COMMUNICATION/INTERCOMMUNALITE

- 3ème Commission : JEUNESSE/EDUCATION/SPORTS/ CULTURE/ASSOCIATIONS

- 4ème Commission : LIEN SOCIAL/PETITE ENFANCE/SANTE/HANDICAP/SECURITE PUBLIQUE

Sont attribués à l'unanimité:

- pour la liste "UNION POUR SANNOIS 2008"

- . 7 sièges dans la 1ère Commission
- . 7 sièges dans la 2ème Commission
- . 7 sièges dans la 3ème Commission
- . 7 sièges dans la 4ème Commission

- pour la liste "AGIR POUR LES SANNOISIENS"

- . 2 sièges dans la 1ère Commission
- . 2 sièges dans la 2ème Commission
- . 2 sièges dans la 3ème Commission
- . 1 siège dans la 4ème Commission

- pour la liste "UNION A GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS"

- . 1 siège dans la 4ème Commission

- Désignation :

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Monsieur le Maire précise que la première commission sera animée par Madame Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT, la seconde par Monsieur Dominique GAUBERT, la troisième par Monsieur Alain DUFOUR et la quatrième par Monsieur Jean VIRARD.

* La Commission ENVIRONNEMENT/URBANISME/LOGEMENT/COMMERCE/VOIRIE/TRANSPORT est composée de

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| 1 - M. BARGY | 5 - Mme GAY-ROSELIA |
| 2 - Mme SERAFINI-HEUTTE | 6 - M. GREMONT |
| 3 - Mme CHRISTIN-DURUPT | 7 - M. DUFOUR |
| 4 - M. AUDE | 8 - M. BRISEBARRE |
| | 9 - M. OUAISSI |

* La Commission ADMINISTRATION GENERALE/PERSONNEL/FINANCES/ANCIENS COMBATTANTS/ TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION/COMMUNICATION/INTERCOMMUNALITE est composée de

- | | |
|---------------------|------------------|
| 1 - M. BOSCHAT | 5 - M. LAMARCHE |
| 2 - M. ROBERGE | 6 - M. YAYI |
| 3 - Mme CHAUSSIVERT | 7 - M. GAUBERT |
| 4 - Mme ENGUERRAND | 8 - Mme OUBRAIM |
| | 9 - M. DULOUEARD |

* La Commission JEUNESSE/EDUCATION/SPORTS/CULTURE/ASSOCIATIONS est composée de

- | | |
|-----------------|----------------------|
| 1 - Mme FISCHER | 5 - Mme BRULE-LACOUR |
| 2 - M. HAMDOUN | 6 - Mme FLEURIER |
| 3 - M. DUFOUR | 7 - Mme NEE |
| 4 - M. JAMET | 8 - Mme IKER-HAMANN |
| | 9 - M. BRISEBARRE |

* La Commission LIEN SOCIAL/ PETITE ENFANCE/ SANTE /HANDICAP/ SECURITE PUBLIQUE est composée de

- | | |
|-----------------|--------------------|
| 1 - M. SAGBOHAN | 5 - Mme RAVAILLEAU |
| 2 - Mme REMAUD | 6 - Mme VARESANO |
| 3 - Mme BEKIER | 7 - Mme NEE |
| 4 - M. VIRARD | 8 - M. PITIOT |
| | 9 - Mme JEANTILS |

Accord du Conseil à l'unanimité.

2 - ORGANISATION SECTORIELLE

2.1. - ADMINISTRATION GENERALE- PERSONNEL- ECONOMIE- FINANCES

2.1.1. - Administration Générale

- Questions de Défense

Monsieur LAMARCHE est nommé à l'unanimité conseiller délégué chargé des questions de défense.

2.1.2. - Personnel

- Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.)

Sont nommés à l'unanimité: **Titulaire** :
M. VIRARD

Suppléant :
Mme NEE

- Conseil de Discipline et de recours auprès du CIG

Est nommé à l'unanimité: M. GAUBERT

2.2. – SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

- Syndicat Mixte Gestion Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO)

Sont nommées à l'unanimité : **Titulaire** :
Mme CHAUSSIVERT

Suppléant :
Mme REMAUD

2.3. - EQUIPEMENT

2.3.1. - Environnement

- Groupement de commande élaboration carte du bruit

Monsieur DUFOUR est désigné à l'unanimité afin de représenter la commune à la commission d'appel d'offres avec voix consultative et aux réunions de commission technique,

2.3.2. - Urbanisme

- Affaire du Maire / désignation membre du Conseil pour décision

Est nommée à l'unanimité Mme CHRISTIN-DURUPT

2.3.3. - Syndicat Intercommunaux /Délégués

- Buttes du Parisis

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaires** :
1 - M. PATERNOTTE
2 – M. FAUVEAU

Suppléants :
1 - M. DUFOUR
2 – M. BARGY

A l'interrogation de Madame JEANTILS quant à la nomination de Monsieur FAUVEAU au Syndicat des Buttes du Parisis, Monsieur le Maire confirme que le choix du Conseil Municipal peut porter sur tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie d'un conseil municipal.

- Chauffage ZUP Sannois-Ermont-Franconville

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaires** :

- 1 - M. PATERNOTTE
- 2 – M. GAUBERT

- Syndicat Emeraude

Sont nommés à l'unanimité: **Titulaires** :

- 1 - M. PATERNOTTE
- 2 - M. VIRARD

Suppléants :

- 1 - M. ROBERGE
- 2 - Mme REMAUD

- Electricité, Gaz, Télécommunication du Val d'Oise (SMDEGTVO)

Sont nommés à l'unanimité: **Titulaires** :

- 1 - Mme REMAUD
- 2 - M. SAGBOHAN
- 3 - M. GAUBERT
- 4 - M. BARGY
- 5 - Mme FISCHER

Suppléants :

- 1 - M. ROBERGE
- 2 - M. BEKIER
- 3 - M. BOSCHAT
- 4 - Mme SERAFINI-HEUTTE
- 5 - M. HAMDOUN

- Eaux/Ile-de-France (SEDIF)

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaire** :

- 1 - M. GAUBERT

Suppléant :

- 1 - M. YAYI

- Electricité, Gaz en Ile-de-France (SIGEIF)

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaire** :

- 1 - M. GAUBERT

Suppléant :

- 1 - M. LAMARCHE

- Assainissement Région d'Enghien (SIARE)

Sont nommés à l'unanimité: **Titulaires** :

- 1 - M. GAUBERT
- 2 – M. SAGBOHAN

Suppléants :

- 1 - Mme SERAFINI-HEUTTE
- 2 – Mme BEKIER

2.3.4. – Equipement/Finances

- Organisme de Droit Privé : SEMAVO

Madame CHRISTIN-DURUPT est désignée à l'unanimité en qualité de délégué spécial auprès de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement du Val d'Oise (SEMAVO)

2.4. - EDUCATION – SPORTS - CULTURE

2.4.1.- Etablissement Public Communal

- Caisse des Ecoles

Sont nommés à l'unanimité:

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| 1 - M. DUFOUR | 6 – Mme BEKIER |
| 2 - M. JAMET | 7 – Mme FISCHER |
| 3 - Mme BRULE-LACOUR | 8. – M. FLEURIER |
| 4 – Mme NEE | 9. – Mme SERAFINI-HEUTTE |
| 5 – M. YAYI | |

2.4.2. - Etablissements publics locaux d'enseignement et écoles

- Collège Jean Moulin

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaires :**

- 1 - M. DUFOUR
- 2 – M. JAMET
- 3 – Mme NEE

Suppléants :

- 1 – Mme BRULE-LACOUR
- 2 – Mme SERAFINI-HEUTTE
- 3 – Mme BEKIER

- Collège Voltaire

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaires :**

- 1 - M. DUFOUR
- 2 - M. JAMET

Suppléants :

- 1 - Mme BRULE-LACOUR
- 2 - Mme NEE

- Lycée d'Enseignement Adapté. (LEA Sannois)

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaires :**

- 1 - M. DUFOUR
- 2 - Mme NEE

Suppléants :

- 1 - M. JAMET
- 2 - Mme BRULE-LACOUR

2.4.3.- ASSOCIATION LOCALES

2.4.3.1. - Education

- Comité des Fêtes des Ecoles Publiques

Sont nommés à l'unanimité :

- 1 - M. DUFOUR
- 2 - M. JAMET
- 3 - Mme BRULE-LACOUR
- 4 - Mme FISCHER

2.4.3.2. - Sports

- Office Municipal des Sports

Sont nommés à l'unanimité:

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| 1 - M. DUFOUR | 7 - Mme SERAFINI-HEUTTE |
| 2 - M. JAMET | 8. - Mme FLEURIER |
| 3 – Mme BRULE-LACOUR | 9. - Mme BEKIER |
| 4 – Mme FISCHER | 10. - M. SAGBOHAN |
| 5 – Mme NEE | 11 - M. LAMARCHE |
| 6 – M. YAYI | |

2.4.4. - SYNDICATS ET ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

2.4.4.1. - Education

- SI Lycée Van Gogh et L.E.P. G. Eiffel

Sont nommés à l'unanimité: **Titulaire** :

1 - M. JAMET

Suppléant :

1 - Mme BRULE-LACOUR

2.4.4.2. - Sports

- SI Piscine des Bussys

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaires** :

1 - M. DUFOUR

2 - M. JAMET

3 - M. LAMARCHE

Suppléants :

1 - Mme FISCHER

2 - M. BOSCHAT

3 - M. AUDE

- SIVOM SANNOIS/Saint-Gratien

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaires** :

1 - M. PATERNOTTE

2 - M. GAUBERT

3 - M. DUFOUR

4 - M. VIRARD

5 - M. JAMET

6 - M. LAMARCHE

- Association Développement du Sport Vallée de Montmorency

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaire** :

1 - M. DUFOUR

Suppléant :

1 - M. ROBERGE

2.5. - AFFAIRES SOCIALES & SANITAIRES

2.5.1. - Etablissement Public Communal / Centre d'Action Social (C.A.S.)

Madame JEANTILS informe l'assemblée de son souhait de figurer au Conseil d'Administration du Centre d'Action Social.

Monsieur DULOULARD tenant à ce que sa liste soit représentée au sein du Conseil d'Administration dans le cadre de la représentation proportionnelle au plus fort reste, Monsieur le Maire propose donc que le nombre de membres de ce conseil soit porté à six, le sixième poste étant attribué à Madame JEANTILS.

Le nombre de membres du Conseil d'Administration élu en son sein par le Conseil est ainsi fixé à **SIX**. Le nombre de membres nommés par le Maire est donc également fixé à **SIX**

Accord du Conseil à l'unanimité.

Sont désignés à l'unanimité en qualité de Conseillers Municipaux Administrateurs du C.A.S:

1 – M. VIRARD

2 – Mme RAVAILLEAU

3 – Mme VARESANO

4 - M. SAGBOHAN

5 – M. PITIOT

6 – Mme JEANTILS

2.5.2. - Activités spécifiques

- Mission Locale de la Vallée de Montmorency

Sont nommés à l'unanimité :

- 1 – M. YAYI
- 2 – Mme NEE
- 3 – Mme CHRISTIN-DURUPT

2.5.3. - Handicapés

- Etablissement et Service d'aide par le Travail (ESAT) Sannois : Conseil de la Vie Sociale

Est nommée à l'unanimité Madame RAVAILLEAU

- Association O.M.R.S.-ALPHA

Sont nommés à l'unanimité :

- 1 - M. VIRARD
- 2 - Mme RAVAILLEAU
- 3 - Mme VARESANO
- 4 - Mme GAY-ROSELIA

- Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisations d'Equipement d'Intérêt Général (SIEREIG)

Sont nommés à l'unanimité : **Titulaires :**

- 1 - M. VIRARD
- 2 - Mme GAY-ROSELIA

Suppléants :

- 1 - Mme RAVAILLEAU
- 2 - Mme VARESANO

2.5.4. - Logement

- Commission logement : contingent communal et instituteurs

Sous la présidence de Monsieur le Maire ou de son représentant, Madame CHRISTIN-DURUPT, sont nommés à l'unanimité :

- 1 – M. VIRARD
- 2 – Mme GAY-ROSELIA
- 3 – Mme FISCHER
- 4 – M. SAGBOHAN
- 5 – M. BRISEBARRE

- Logement SA HLM pour chaque Conseil d'Administration

Est nommée à l'unanimité Mme GAY-ROSELIA au sein des Conseils d'Administration de la SAVO et de VALESTIS

Monsieur le Maire informe l'assemblée des différentes délégations accordées aux Adjointes et Conseillers municipaux :

Monsieur Dominique GAUBERT	1 ^{er} Maire-Adjoint : Délégation Générale - Intercommunalité
Madame Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT	Maire-Adjoint : Aménagements et Services urbains - Economie et Emploi - Police Municipale
Monsieur Alain DUFOUR	Maire-Adjoint : Enseignement - Sports - Environnement
Madame Sylvie ENGUERRAND	Maire-Adjoint : Politique des Quartiers - Communication Nouvelles Technologies de l'Information
Monsieur Jean VIRARD	Maire-Adjoint : Petite Enfance - Action Sociale - Sécurité publique
Madame Chantal RAVAILLEAU	Maire-Adjoint : Santé et Animation des Seniors
Monsieur Bernard JAMET	Maire-Adjoint : Jeunesse et Education
Madame Christine CHAUSSIVERT	Maire-Adjoint : Population - Etat-Civil
Monsieur François LAMARCHE	Maire-Adjoint : Anciens combattants et Affaires militaires Commande publique
Monsieur Jean-Luc AUDÉ	Conseiller Délégué : Equipement et Aménagement Urbain
Madame Marie-Claude BRULÉ	Conseillère Déléguée : Scolarité - Restauration
Madame Nicole FLEURIER	Conseillère Déléguée : Culture - Relations Publiques
Madame Marie-Laure GAY-ROSELIA	Conseillère Déléguée : Développement urbain - Politique de l'habitat collectif - Stationnement
Monsieur Robert GREMONT	Conseiller Délégué : Aménagement urbain - Affaires économiques
Madame Pascale NÉE	Conseillère Déléguée : Prévention de la délinquance - Conseil municipal des jeunes
Madame Claude VARESANO	Conseillère Déléguée : Handicap - Personnes isolées
Monsieur Arnold YAYI	Conseiller Délégué : Budget - Finances

3 - FINANCES

3.1. - BUDGET PRINCIPAL 2008 : CREDIT PAR ANTICIPATION

Rapporteur : Monsieur GAUBERT

L'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, précise que jusqu'à l'adoption du Budget Primitif, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation indique le montant et l'affectation des crédits.

Le plafond d'autorisation pour le budget ville est de :

Prévisions	Dettes		
(BP 2007)			
(12.306.382,75	- 2.853.112,00) x 25 %	=	2.363.317,69 €

Par délibérations n° 2008/14 du 21 janvier 2008 et n° 2008/35 du 21 février 2008, un total de 1.781.471,70 €, a déjà été inscrit par anticipation. Il est à nouveau proposé d'inscrire par anticipation un montant de 210.000,00 € qui représente un acompte pour l'acquisition de la Maison de la Petite Enfance, conformément à l'acte notarié qui prévoit un règlement de 35 % du montant total à l'achèvement des fondations.

En effet, une somme de 925.000,00 € est inscrite en dépense d'investissement au Budget Primitif 2008, qui sera soumis au Conseil Municipal d'avril (imputation 9064-2313).

Accord du Conseil à l'unanimité.

4 – QUESTIONS DIVERSES

*** MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT A SANNOIS**

Monsieur le Maire fait part à Monsieur DULOUEARD de l'intérêt avec lequel il a lu l'interview du nouveau Président du Conseil Général, dans laquelle le projet de la Maison Départementale de l'Environnement à Sannois est remis en cause par le Conseil Général du Val d'Oise.

Monsieur le Maire rappelle que, contrairement à ce qui est indiqué dans l'article, ce n'est pas un musée, mais une maison d'informations et de formation. Il s'agit d'un centre de ressources autour de l'environnement, du développement durable et de l'énergie renouvelable, et ce pour tout le département et ses habitants.

Monsieur le Maire trouverait dommageable pour les val-d'oisiens en général et les sannoisiens en particulier, que ce projet pour lequel le département a déjà acheté le terrain, voté des dépenses d'ingénierie, passé une mission de commande publique conjointe avec la Ville et donc engagé des deniers publics, soit annulé pour des raisons qu'il estime purement dogmatiques.

Monsieur DULOUEARD l'informe que ce dossier sera examiné prochainement au Conseil Général, lors d'un point financier. A ce jour, l'ensemble du projet n'est pas remis en cause mais demeure au stade de débat.

Monsieur le Maire prend acte de cette remarque, et souligne que les relations entre le Conseil Général du Val d'Oise et la Ville de Sannois lui semblent assez mal démarrer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 14 AVRIL 2008.

Yanick PATERNOTTE

Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires